MAIRIE DE PARIS

Intégration

L'apprentissage du français à Paris

Les chiffres clés

15 000 Parisiens bénéficient de l'offre de formation à la langue française mise en place par la collectivité parisienne

La collectivité parisienne consacre chaque année plus de **6 millions** d'euros de son budget à des actions d'apprentissage du français

Elle soutient **52** associations réalisant des actions sociolinguistiques

37 300 heures d'enseignement du français sont dispensées en 2010-2011 dans le cadre des Cours municipaux d'adultes

Les objectifs

- Favoriser l'acquisition de la langue française, facteur d'intégration sociale, économique, culturelle des Parisiens immigrés.
- Améliorer l'adaptation de l'offre parisienne à ses publics.
- Conforter un pilotage municipal transversal sur la question de l'apprentissage du français (six directions municipales concernées) : DASCO, DASES, DRH, DDEEES, DJS, DPVI.

La ville de Paris propose une offre très variée de formation à la langue française : des formations qualifiantes destinées à un public à la recherche d'un emploi, des formations à visée socialisante dispensées par des associations pour les habitants des quartiers (Ateliers de savoirs socio-linguistiques), des Cours municipaux d'adultes ou des cours dans les centres d'animation permettant à chaque Parisien de poursuivre son projet personnel.

En 2006, le maire de Paris a saisi les services de l'Inspection générale sur la question de l'offre de formation linguistique pour les Parisiens maîtrisant mal ou peu le français sur le territoire parisien. Le rapport, publié en octobre 2007, a permis d'enrichir la réflexion engagée dès 2001 et de consolider les bases d'une action municipale sur cette thématique fondamentale de toute politique d'intégration : l'acquisition de la langue du pays d'accueil est une condition essentielle pour que tous les Parisiens participent à la vie de la cité.

Ainsi, après une année de conception et d'expérimentation auprès de plus d'un millier de bénéficiaires, un livret unique d'apprentissage du français a été diffusé. Destiné aux bénéficiaires des formations soutenues par la collectivité, il permet à l'apprenant de témoigner de son parcours d'apprentissage de la langue et de la culture françaises et de consigner ses acquis pour faciliter son orientation dans la poursuite de ses formations. Il est complété par un *Guide de l'utilisateur* et un *Recueil d'expérimentations* à destination des formateurs, présentant des modalités d'exploitation en fonction des publics, des rythmes et des objectifs de formation

Contact : Délégation à la politique de la ville et à l'intégration - 6, rue du département - 75019 Paris - mansour.abrous@paris.fr - 01 53 26 69 00

Les actions

Mon livret d'apprentissage du français

Depuis l'automne 2008, un outil novateur, *Mon livret d'apprentissage du français* "Paris sur le français", est diffusé auprès des Parisiens immigrés qui suivent des formations d'alphabétisation ou de français langue étrangère soutenues par la collectivité parisienne. Ce livret est centré d'une part, sur l'itinéraire du stagiaire (parcours scolaires et professionnels, langues pratiquées, projets visés etc.) et permet d'autre part, de consigner ses progrès dans la maîtrise de la langue française en stipulant les compétences acquises. Le stagiaire avec le formateur rend ainsi, visible son parcours d'apprentissage et valorise ses expériences passées et celles acquises au fil des cours.

Un *Guide de l'utilisateur* et un *Recueil d'expérimentions* (version numérique accessible sur Paris.fr) ont été réalisés pour accompagner les formateurs dans l'utilisation de *Mon livret d'apprentissage du français*.

L'offre linguistique proposée par la collectivité parisienne

La collectivité parisienne propose une offre très variée de formations à la langue française pour des publics immigrés et étrangers : les Cours municipaux d'adultes, les Passerelles linguistiques vers l'emploi ou encore des formations dispensées dans certains centres d'animation. La collectivité apporte aussi son soutien à des ateliers linguistiques réalisés par des associations, des Centres sociaux. Annuellement, environ 15 000 Parisiens bénéficient de cette offre de formation à la langue française.

Les cours municipaux d'adultes : 8.000 bénéficiaires

Les cours municipaux d'adultes proposent chaque année plus de 360 heures de cours par an, centrées sur l'apprentissage ou l'amélioration de la connaissance du français. Les cours s'adressent à un large public : personnes francophones, scolarisées ou non dans leur pays d'origine ; personnes non francophones, scolarisées ou non dans leur pays d'origine et maîtrisant une langue latine ou n'en maîtrisant aucune. Les cours se tiennent dans une quarantaine d'établissements scolaires et se déroulent durant l'année scolaire selon des rythmes diversifiés.

Les passerelles linguistiques vers l'emploi

Les passerelles linguistiques vers l'emploi sont des formations qualifiantes, destinées aux Parisiens à la recherche d'un emploi. Elles allient apprentissages linguistique et professionnel.
En moyenne, chaque année, plus de 45 stages sont créés au bénéfice de plus de 650 Parisiens. Les stages des passerelles linguistiques vers l'emploi sont constitués de deux modules : un module de perfectionnement à l'apprentissage du français (500 heures) et un autre d'initiation à un métier (600 heures). Un stage pratique en entreprise est également prévu (140 heures).

Les actions sociolinguistiques associatives

La collectivité parisienne soutient l'organisation d'ateliers d'apprentissage de la langue française pour un usage quotidien et pour une meilleure connaissance des institutions.
Ils s'adressent prioritairement à des femmes et des hommes peu ou pas scolarisés dans leur pays d'origine.
D'une durée moyenne de 200 heures, ils se déroulent tout au long de l'année dans des associations de quartier qui proposent différentes modalités d'organisation (cours du soir ou en journée) et différentes méthodes (utilisation de supports authentiques, mise en pratique du français dans le cadre de sorties, etc.). Certaines de ces structures sont dotées d'une halte garderie permettant aux parents de faire garder leur enfant pendant la durée de l'atelier.

Les centres d'animations

Plus d'une vingtaine de centres d'animation proposent des actions de formation linguistique, sous forme de cours hebdomadaires ou de stages de quelques jours.

Le diplôme initial de langue française (DILF) : 400 bénéficiaires

En prenant en charge les frais d'inscription du diplôme initial de langue française (DILF), Paris soutient les associations qui accompagnent les stagiaires vers ce diplôme. Délivré par le Ministère de l'Education Nationale, le DILF atteste d'un niveau minimal en français selon l'échelle commune pour les niveaux linguistiques définie par le Conseil de l'Europe. En 2008, la collectivité a ainsi soutenu une vingtaine de structures et plus de 400 bénéficiaires.